

REUNION D'UN GROUPE D'EXPERTS POUR L'UNIFICATION
DES ALPHABETS DES LANGUES NATIONALES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

REUNION D'UN GROUPE D'EXPERTS POUR L'UNIFICATION
DES ALPHABETS DES LANGUES NATIONALES

Bamako (Mali), 28 février - 5 mars 1966

R A P P O R T F I N A L

Table des matières

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : LES TRANSCRIPTIONS	4
- les alphabets	6
- les inventaires des sons représentés	7
CHAPITRE II : COMMENTAIRES LINGUISTIQUES ET JUSTIFICATION DES SOLUTIONS RECOMMANDEES	16
A - Mandinguo	16
B - Peul	18
C - Tamashoq	19
D - Songhay-Zarma	22
E - Hausa	24
F - Kanuri	34
CHAPITRE III : RECHERCHES ET MOYENS DE MISE EN OEUVRE	
A. Matériel didactique	
B. Formation de personnel	37
a) Bourses	37
b) Stages de formation	37
C. Equipement	37
CONCLUSION	38
ANNEXE I Liste des participants	39
ANNEXE II Ordre du jour	44
ANNEXE III Discours d'ouverture prononcé par S. Exc. Maduro Koita, ministre de la justice	45
ANNEXE IV Discours de clôture prononcé par C. Exc. M. Abdoulaye Singare, ministre de l'éducation nationale	50
ANNEXE V Liste des documents	54

1. Une réunion d'experts s'est tenue à Bamako, Mali, du 26 février au 5 mars 1966, en vue de déterminer la transcription, et dans toute la mesure du possible, d'unifier les alphabets pour une série de langues nationales d'Afrique occidentale. Le choix des langues considérées a été dicté par les initiatives d'Etats africains, membres de l'Unesco, suivant deux critères objectifs :

- a) que la langue soit officiellement reconnue pour l'alphabétisation des adultes par plus d'un Etat membre ;
- b) que la langue ait été suffisamment étudiée du point de vue scientifique pour permettre l'avancement rapide des travaux.

2. D'une façon générale, il est à noter que le désir, de la part de certains Etats africains, de faire usage de transcriptions unifiées, lors des prochaines campagnes d'alphabétisation en langues nationales, n'affecte en rien le statut des langues officielles de ces Etats.

3. Sur le plan culturel, l'existence d'alphabets reconnus en commun par les autorités responsables dans divers Etats intéressés devrait également contribuer à préserver et développer les littératures africaines et notamment transcrire la tradition orale.

4. La réunion d'experts a été organisée par l'Unesco en vertu des décisions prises par son Conseil exécutif, en sa soixante-dixième session, et dans le cadre des résolutions 1.271 et 3.44 adoptées par la treizième session de sa Conférence générale. Le Gouvernement du Mali, Etat hôte, a généreusement apporté le concours de son Ministre de l'éducation, de l'Institut des sciences humaines du Mali et de sa Commission nationale pour l'Unesco. Le projet a bénéficié des ressources de l'assistance technique des Nations Unies. Les participants, au nombre de 31, et dont la liste figure en annexe au présent rapport, comprenait des représentants d'institutions responsables dans le domaine de la linguistique appliquée et de l'alphabétisation en Cameroun,

Guinée, Haute-Volta, Mali, Niger, Nigéria, ainsi que des spécialistes en linguistique africaine invités à titre individuel. Ils avaient à leur disposition les documents de base énumérés en annexe.

5. La réunion a été ouverte, le 28 février, par S. Exc. M. Madeira Koita, ministre de la justice et président du Comité de direction sociale et culturelle. Le Bureau, élu à l'unanimité, était ainsi constitué :

Président	:	S. Exc. M. Abdoulaya Singare ministre de l'Education du Mali
Vice-président	:	M. Condotto Honekhaly-Camara I.N.R.D., République de Guinée Alhaji Abba Jiddum Gana Chairman, Gaskiya Corporation, Nigeria
Rapporteur général	:	M. Eldridge Mohammadou Centre fédéral linguistique et culturel Yaoundé, Cameroun.

L'Assemblée a ensuite décidé de la méthode à suivre pour la conduite de ses travaux, en s'accordant sur les principes suivants : nécessité d'adopter une transcription scientifique ; nécessité de tenir surtout compte des objectifs pratiques en simplifiant au maximum les transcriptions ; nécessité d'arriver à des transcriptions qui aient un caractère inter-africain et international ; nécessité d'une liaison étroite entre les différents groupes linguistiques abordés afin de faciliter l'unification des solutions proposées.

Ces principes étant définis, les experts se sont aussitôt répartis en groupes de travail pour déterminer et unifier les alphabets des langues considérées.

Mandingue	Président	M. Demba N'DAV Ecole des langues orientales vivantes, Paris
Peul	Président	S. Exc. M. Amadou Hampate Ba Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire
Tamasheq	Président	Professeur Karl G. Prasse Université de Copenhague
Songhay-Zarma	Président	R.P. Prost Mission catholique de Gao
Hausa	Président	N. A.M.H. Kirk-Greene Université d'Edinburgh
Kanouri	Président	Al Hadji Garia, chairman Gaskiya Corporation, Zaria

L'essentiel des travaux a été réalisé par ces groupes techniques qui sont parvenus, au bout de discussions approfondies et spécialisées, à atteindre l'objectif principal : l'élaboration des alphabets et leur unification. Les alphabets sont présentés ci-après avec, pour chacun d'entre eux, les transcriptions recommandées à l'Unesco pour être soumises à l'approbation des Etats membres intéressés et l'inventaire des sons représentés.

La deuxième partie du rapport fait état des raisons techniques qui justifient les transcriptions préconisées par les différents groupes d'experts. Par ailleurs, un tableau succinct des moyens de mise en oeuvre nécessaires complète les travaux des spécialistes réunis par l'Unesco à la demande des Etats membres d'Afrique occidentale.

CHAPITRE I. - LES TRANSCRIPTIONS

(Alphabets et inventaires des sons représentés)

Les alphabets présentés ci-dessous sont le résultat d'un processus complexe et délicat, qui intègre successivement les étapes d'une analyse rigoureusement scientifique à des facteurs subjectifs de symbolisation. Ainsi, les recommandations des spécialistes réunis par l'Unesco à Bamako sont basées tout d'abord sur l'étude de phénomènes linguistiques à l'état brut. Ces faits ont été ensuite soumis à une opération d'analyse à plusieurs niveaux d'abstraction, afin de déterminer les unités signifiantes de la structure phonologique des langues considérées. Dans une dernière étape, les experts se sont prononcés sur le choix d'une symbolisation graphique de ces sons, représentation dont le caractère conventionnel est conditionné par des facteurs arbitraires d'ordre pratique, pédagogique et esthétique.

S'il semble que les spécialistes se soient très rapidement mis d'accord en ce qui concerne la définition des différentes unités phonologiques, on doit reconnaître par contre que la symbolisation de ces dernières a été l'objet de discussions approfondies et parfois difficiles.

En effet, la transcription de certains sons propres au mandingue, au peul, au tamasheg, au songhay-zarma, au hausa et au kanuri a donné lieu à une confrontation de deux points de vue - au niveau subjectif de la symbolisation - deux points de vue réunissant chacun des spécialistes de l'alphabétisation et des linguistes africanistes en proportion variable.

Deux types de solutions graphiques sont théoriquement disponibles pour transcrire les sons spéciaux tels que les consonnes laryngalisées du Peul ; les consonnes emphatiques du Tamasheg ; les glottalisées, les palatalisées et les labialisées du hausa ; finalement les consonnes palatales et les nasales vélares des six langues.

La première solution consiste à utiliser pour ces sons particuliers des lettres "nouvelles" de l'alphabet "Africa" de l'Institut international africain (développé par des linguistes éminents tels que D. Westermann et Miss Ida Ward). Cet alphabet a été utilisé tout d'abord dans les textes d'ouvrages scientifiques, puis, après 1930, pour la production de syllabaires et de matériel pédagogique destiné aux écoles primaires des territoires anciennement sous administration britannique. Le système IAI est caractérisé par des graphies d'un aspect nouveau, illustrées par les exemples suivants : b, d, k, n,), etc... graphies qui ne figurent pas au clavier des machines à écrire anglaises ou françaises. L'alphabet "Africa" marque un progrès incontestable sur les systèmes antérieurs, tels ceux de Lepsius, Meinhof et Schmidt, etc.

La deuxième façon d'aborder le problème de la transcription des sons particuliers décrits plus haut est d'utiliser des digraphes, groupes de deux lettres de l'alphabet latin, lettres choisies avec soin en tenant compte de la distribution et de la structure des unités phonologiques significantes. Il est parfaitement possible, par exemple, de concevoir une règle d'orthographe par laquelle l'occlusive glottalisée sonore b serait transcrite par un digraphe bh, ou sonore par b', dans le cas de langues où la structure phonologique et la distribution de ces phonèmes consonantaux ne se prêtent à aucune ambiguïté de transcription. Cette solution, permettant l'usage de caractères latins standards, est très économique. Par contre, son utilisation n'est pas préconisée avant d'avoir effectué une analyse linguistique très poussée de chaque langue considérée, analyse ayant pour objet de vérifier avec soin la comptabilité de la transcription avec la structure phonologique objective.

Les transcriptions recommandées par les groupes d'experts pour le hausa, le tamashek et le peul ont été l'objet d'une discussion approfondie, et les spécialistes les ont adoptées à la majorité relative, tout d'abord au niveau de chaque groupe de travail, et

ensuite en séance de synthèse à la conclusion des travaux de Bamako. Elles sont caractérisées par l'adoption de lettres nouvelles plutôt que de digraphes, exception faite du mandingue.

Le choix a été essentiellement dicté par un souci d'aligner les graphies sur l'orthographe gaskiya déjà utilisée en Nigéria septentrionale et d'éviter ainsi le développement de deux systèmes de transcription nettement différenciés, l'un utilisé au niveau scientifique et l'autre dans l'orthographe courante, respectivement.

Les raisons pour lesquelles les lettres crossées ont été recommandées sont multiples mais le facteur principal est de nature historique. Les lettres crossées employées depuis 1930 environ dans la transcription du hausa et ensuite du peul en Nigéria septentrionale, ont été utilisées pour la production d'une littérature assez considérable dans cette région. Pour des raisons d'harmonisation, les Etats africains francophones ont été invités à adopter ce type de transcription.

A. MANDINGUE

1. L'alphabet

Les problèmes graphiques concernant les consonnes et les voyelles ont été successivement examinés, et l'inventaire suivant a été dressé (voir page 8).

Cet alphabet vise à inventorier, compte tenu de nos connaissances actuelles, la totalité des phonèmes en usage dans les parlers mandingues ; il ne représente donc pas un parler particulier. Il est possible, par la suite, que les besoins de l'alphabétisation fassent apparaître quelques graphies supplémentaires dans le cas de variantes phoniques propres à certains parlers. Toutefois, ce problème de variantes n'a pas été approfondi par les représentants du groupe mandingue car il suppose, pour être valablement traité, que notre information en matière de dialectologie soit plus poussée qu'elle ne l'est actuellement.

2. Inventaire des sons représentés (voir page 8)

3. Remarques

Il y a lieu de faire observer au départ qu'aucune "nouvelle lettre" du système IAI n'a été retenue dans l'orthographe mandingue, ni pour les consonnes, ni pour les voyelles. Cette position a été fermement défendue par les spécialistes de l'alphabétisation du Mali et de la Guinée. Des propositions de "nouvelle terre" ont été néanmoins faites, mais elles ont été repoussées à la suite de votes.

- 8 -

A. M A N D I N G U E

ALPHABET a b d dy e é f g gb h i k kh l m n nw ny
 o o p r s sh t ty u w y z

INVENTAIRE DES SONS REPRESENTES

	<u>Labiales</u>	<u>Dentales</u>	<u>Palatales</u>	<u>Vélaires</u>	<u>Labio- vélares</u>	<u>Glottales</u>
1. CONSONNES						
Occlusives sourdes	p	t	ty	k		
sonores	b	d	dy	g		
coarticulées					gb	
Constrictives sourdes	f	s		kh		h
Nasales	m	n	ny	nw		
Latérales		l				
Vibrantes		r				
Semi-voyelles			y	w		
2. VOYELLES		i	u	in		un
<u>orales</u>	é	o	<u>nasales</u>	én		on
	e	o		en		on
	a			an		

B. PEUL

1. Alphabet

Après avoir échangé leurs avis et leurs opinions sur les diverses possibilités de transcription, et constaté que les divergences d'opinions se manifestaient sur quelques points précis (transcription des palatales et des laryngalisées, notation de la consonne nasale dorsale), le groupe d'experts a examiné la transcription de chaque phonème de la langue selon le tableau qu'avait bien voulu dresser son Président. Il en est résulté l'adoption, après vote, d'un système qui peut se définir comme suit (voir page 10).

2. Inventaire des sons représentés (voir page 10).

C. TAMASHEQ

1. Alphabet

Le groupe d'experts, ayant étudié le document de travail établi par le professeur P.F. Lacroix, et retenu certaines de ses propositions pour une graphie tamasheq valable pour le Niger et le Mali, est arrivé au système de transcription suivant : (voir page 11).

2. Inventaire des sons représentés (voir page 11).

D. SONGHAY-MANIA

1. Alphabet

Le groupe d'experts, parti des transcriptions déjà utilisées en République du Niger pour le matériel didactique destiné au programme d'alphabetisation, a adopté à l'unanimité les voyelles et les consonnes figurant au tableau ci-après (voir page 12). La transcription recommandée par le groupe a été élaborée par le professeur Lacroix, à partir des travaux de R.P. Frost (Mali).

2. Inventaire des sons représentés (voir page 12).

R. PEUL

ALPHABET

' a t b c d e f g h i j k l m mb
 n nd ng ny nj ny nj o p r s t u w y y°

INVENTAIRE DES LOTS PEULIENS

1. CONSONNES

	<u>Labiales</u>	<u>Dentales</u>	<u>Palatales</u>	<u>Vélaires</u>	<u>Glottales</u>
--	-----------------	-----------------	------------------	-----------------	------------------

Occlusives sourdes	p	t	c	k	'
sonores	b	d	j	g	
Laryngalisées	ɸ	ɗ	y°		
prénasalisées	mb	nd	nj	ng	

Constrictives sourdes

s

h

Nasales

m

n

ŋ

Latérales

l

Vibrantes

r

Semi-voyelles

y

w

2. VOYELLES

i	u	ii	uu
e	o	ee	oo
a		aa	aa

D. - SONCEY-ZARNA

ALPHABET	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	mb	n	nd	ng
	ni	ny	ɲ	o	p	r	s	sh	t	u	v	w	y	z			

INVENTAIRE DES SONS REPIÉSENTÉS

1. CONSONNES	<u>Labiales</u>	<u>Dentales</u>	<u>Palatales</u>	<u>Vélaires</u>	<u>Glottales</u>
Occlusives sourdes	p (*)	t	c (**)	k	
sonores	b	d	j (**)	g	
préaspirées sourdes			nc (**)	nk	
sonores mb		nd	nj (**)	ng	
Constrictives sourdes	f ..	s	sh		h
sonores	v (**)	z		*	
Nasales	m	n	ny	ŋ	
Letérales		l			
Vibrantes		r			
Semi-voyelles			y	w	

2. VOYELLES	i	u
	e	o
	a	

*Ies lettres p et v seront utilisées pour faciliter la transcription de mots étrangers.
 **Deux transcriptions ont été admises par le groupe de travail pour représenter les palatales suivantes : c - ty j - dy et no - nty nj - ndy

ALPHABET a b c d d e o f g sh h i j k kh l m
 n o p q r s sh t t u w y z z

INVENTAIRES DES SONS RE PRESENTES

	<u>Labiales</u>	<u>Dentales</u>	<u>Palatales</u>	<u>Vélares</u>	<u>Glottales</u>
Occlusives sourdes	p (*)	t		k	q
sonores	b	d	j	g	
Emphatiques sourdes		f			
sonores		d			
Constrictives sourdes	f	s	sh	kh	h
sonores		z		gh	
emphatiques sourdes		s			
emphatiques sonores		z			
Nasales	m	n	ny	ŋ*	
Latérales		l			
Vibrates		r			
Semi-voyelles			y	w	

2. VOYELLES
 i u
 o
 e o
 a

* Les lettres p et ŋ seront utilisées pour faciliter la transcription de mots étrangers.

E. HAUSA

1. Alphabet

Les spécialistes du hausa ont désiré présenter dans ce rapport des recommandations ayant trait surtout aux transcriptions de textes de vulgarisation et d'usage courant, y compris les journaux, tout en gardant à l'esprit les critères s'appliquant aux publications scientifiques et académiques.

Après avoir longuement discuté, le groupe a décidé de ne pas introduire de changement marquant dans la pratique existante (voir page 14).

2. Inventaire des sons représentés (voir page 14).

3. Remarques

En ce qui concerne la littérature populaire, il est en effet possible de réduire au minimum les indications de ton et de longueur vocalique. Néanmoins, les auteurs devraient avoir la possibilité d'ajouter des accents pour indiquer les tons quand ils se rendent compte d'une possibilité d'ambiguïté dans le texte, ambiguïté qui pourrait causer une interprétation erronée du passage. Les textes pédagogiques utilisés pour l'enseignement de la grammaire hausa aux locuteurs de cette langue, devraient être conçus de telle façon que les tons et la longueur vocalique soient systématiquement et clairement indiqués.

F. KANURI

1. Alphabet

Ayant pris note du système phonémique du kanuri d'une part, et d'autre part des caractéristiques pratiques qu'un alphabet doit avoir ; considérant également la littérature kanuri déjà imprimée, le groupe de travail a proposé les symboles suivants pour l'alphabet kanuri (voir page 15).

2. Inventaire des sons représentés (voir page 15)

F. KAWURI

ALPHABET

a b c d e e f g h i j k l m mb n nd ng
 nj ny nt o p r s sh t u w y z

INVENTAIRE DES SONS LÉPREU SENTES

1. CONSONNES

Occlusives sourdes

sonores

prénasalisées

Constrictives sourdes

sonores

prénasalisées

Nasales

Latérales

Vibrantes

Semi-voyelles

	<u>Labiales</u>	<u>Dentales</u>	<u>Palatales</u>	<u>Vélares</u>	<u>Glottales</u>
	p (*)	t	c	k	
	b	d	j	g	
	mb	nd	nj	ng	
	f	s	sh		h (*)
		z			
		nz			
	m	n	ny		
		l			
		r			
			y	w	

2. VOYELLES

i u
 e
 e o
 a

* Les lettres p et h seront utilisées pour faciliter la transcription de mots étrangers.

E. HAUSA

<u>ALPHABET</u>	<u>Labiales</u>	<u>Dentales</u>	<u>Palatales</u>	<u>Vélaires</u>	<u>Glottales</u>
a b c d e f g gw gy h i j k kw ky					
kw ky l m n o r s sh t ts u w y z					
<u>INVENTAIRE DES CONSONNES</u>					
1. CONSONNES					
Occlusives sourdes	b	t	c	k	
sonores	ɓ	d	j	g	
glottalisées	ɓ	d	ɟ	k	
labialisées sourdes				kw	
sonores				gw	kw
labialisées glottalisées					
palatalisées sourdes				ky	
sonores				gy	ky
palatalisées glottalisées					
Constrictives sourdes	f	s	sh		h
sonores		z			
glottalisées		ts (d)			
Latérales		l			
Vibrantes		r			
Semi-voyelles			y	w	
2. VOYELLES	i	u			
	e	o			
	a				

N.B. Pour la transcription des voyelles longues voir les notes au chapitre 11 du rapport.

CHAPITRE II - COMMENTAIRES LINGUISTIQUES ET JUSTIFICATION
DES SOLUTIONS RECOMMANDÉES

Les six groupes de spécialistes ont présenté les rapports techniques suivants, traitant des problèmes d'analyse et de transcription examinés au cours de leurs travaux. Les conclusions de ces rapports ont été confrontées et évaluées lors d'une réunion de synthèse, le 4 mars 1966, à l'occasion de laquelle les différents groupes d'experts ont été amenés à harmoniser certaines de leurs recommandations.

A. MANDINGUE

I. CONSONNES

1. Sons palataux : A la clôture de ses travaux le groupe d'experts mandingues a préconisé les graphies ty et dy, plutôt que c et j pour les trois raisons suivantes : premièrement de façon à réaliser un équilibre interne dans le système en ce qui concerne l'ordre des palatales ; ensuite pour harmoniser les graphies des sons palataux et palatalisés ; finalement afin d'aligner la transcription sur des équivalences dialectales. On observe en effet des équivalences entre d, dy, t ty et y d'une part, et une tendance dans certains parlors à développer, à titre de variantes, les sons palatalisés : hy, my, sy, fy, etc...
2. La graphie nw représente le "n vélaire" et a été choisie pour des raisons d'alignement dialectal.
3. La graphie gb représente un phonème labio-vélaire propre à certains parlors malinké .
4. La graphie kh représente la fricative vélaire sourde propre au parler khasonké.

II. VOYELLES

Le groupe mandingue s'est successivement prononcé sur trois ordres de problèmes : 1. les timbres vocaliques ; 2. la nasalité ; 3. la tonalité.

1. Les timbres vocaliques : A la suite de longues discussions, il a été reconnu nécessaire de noter sept timbres vocaliques et une majorité relative s'est accordée sur les graphies suivantes :

i é e a o ɔ u

Les graphies é et ɔ représentent deux timbres vocaliques fermés. Les graphies e et o sont utilisées pour transcrire deux voyelles ouvertes. Le choix de cette notation a été fait par souci d'économie en fonction de la différence de fréquence entre les timbres é et e, d'une part, et ɔ et o, d'autre part. Les sons fermés é et ɔ sont de basse fréquence et sont donc différenciés par un accent.

Dans le cas où la notation des tons serait éventuellement recommandée, chacune de ces voyelles peut recevoir un accent grave ; ainsi les voyelles é et ɔ sont marquées alors : ê et ô , avec un accent circonflexe.

2. La nasalité : Il a été admis, à la majorité relative, que les voyelles nasales sont écrites par l'adjonction de la lettre n à celle représentant le timbre de la voyelle, soit :

in én en an on ón un

Un point particulier a été soulevé en Bambara, à propos de l'orthographe de certains mots au pluriel. Le pluriel est marqué par le suffixe u ; or, lorsqu'on a affaire à un nom ayant une voyelle nasale, on obtient une graphie qui peut amener quelques confusions. Ainsi le pluriel kunu de kun "la tête", peut se confondre du point de vue de l'orthographe avec kunu "avalier". En

conséquence, dans ce cas là, et dans celui-là seulement, il a été admis que la suffixation du pluriel u entraînerait l'usage d'un trait d'union. Ainsi kun-u "les têtes", den-u "les enfants".

3. Il a été admis que la graphie des tons constitue une solution de disponibilité. En effet, les spécialistes de l'alphabétisation ont fait valoir que, pour réaliser leur objectif, ils n'avaient absolument pas besoin de marquer les tons. L'assemblée a néanmoins jugé utile qu'une graphie soit proposée, étant entendu que son utilisation relèvera de décisions prises par les gouvernements intéressés.

Il a été convenu de marquer seulement le ton bas, et non le ton haut, et de noter le ton bas par l'accent grave (-).

B. PEUL

I. CONSONNES

1. Le problème de la transcription des glottalisées, des palatales et de la consonne nasale dorsale a donné lieu à discussion. Si une nette majorité a retenu les solutions ci-dessus exposées (voir Ch. I. B., c'est-à-dire des "lettres croisées" pour les glottalisées : c, j, nj, ny, pour les palatales et ñ pour la nasale dorsale), un des experts a défendu la transcription des glottalisées par des majuscules ; une minorité des membres aurait préféré voir noter les palatales occlusives par ty, dy, ndy.

2. En ce qui concerne le stop glottal (') la majorité du groupe d'experts considère comme indispensable sa notation en position inter-vocalique mais a jugé inutile de la noter à l'initiale puisqu'on sait qu'aucun "mot" peul ne peut (sauf rares réalisations dialectales) avoir une voyelle à l'initiale. Le rapporteur du groupe a été d'avis contraire.

3. La question des gémérations consonantiques pré-nasalisées et de ny a été abordée ensuite et réglée à la majorité des avis, selon le principe suivant :

notation redoublée de l'articulation principale accompagnée d'un caractère notant l'articulation secondaire (nny, nng, etc).

4. En ce qui concerne l'apposition de n et ng, un expert a objecté le faible nombre d'oppositions pertinentes et l'absence de toute opposition dans certains dialectes. La double graphie est cependant maintenue par la majorité des experts, étant donné l'importance de ces oppositions dans certains dialectes.

5. Le groupe d'experts a ensuite préconisé à l'unanimité que les soi-disant "sons diphtongués" du peul soient notés par la suite voyelle + semi-voyelle, le second élément étant toujours, en réalité, une consonne. (-ow-, -oy-, etc.).

6. Une proposition tendant à ne pas noter, dans certains cas, les gémérations consonantiques (bunndu) par exemple a été pour l'instant écartée par l'assemblée.

7. Les experts ont ensuite abordé la question de la transcription de consonnes étrangères au peul, qu'on rencontre dans les emprunts d'origine arabe, et qu'il lui paraît nécessaire de transcrire de façon particulière. La commission, après discussion, décide de s'en tenir aux symboles graphiques retenus précédemment, les consonnes en question étant, dans la plupart des dialectes et, à l'exception de quelques lettres, rendues par une consonne peul de réalisation voisine.

II. PROBLÈMES D'ORTHOGRAPHE

Le groupe d'experts a examiné les problèmes du découpage des éléments du discours et de sa représentation dans la graphie. Un des experts a déclaré qu'il convient, à son avis, d'écrire autant que possible les "mots" trop longs, et que la clarté et la rapidité de

lecture et de compréhension sont grandement facilitées par l'emploi de tirets séparant (et unissant à la fois) des éléments affixés à un nom ou à un verbe. L'ensemble de la commission ayant approuvé cette proposition en son principe, il est procédé à l'examen d'un certain nombre de points.

Après discussion entre ses membres, la commission a recommandé l'utilisation du trait d'union dans les cas suivants :

- entre un verbe et un pronom sujet suffixé (ngar-mi) ;
- entre un verbe, un pronom complément et un pronom sujet suffixé (ndokhu-mo-mi)
- entre un verbe ou un nominal et la particule "prétérit" no (o) (dilli-ncó, on-no) ;
- dans les mots composés entre les divers éléments rentrant en composition (mowna - reedujo, jon - puccu).

Une proposition tendant à adjoindre à cette liste les formes nom - possessif a été rejetée après discussion par la majorité de la commission.

Par contre les experts ont estimé qu'il y a lieu de ne pas lier par un trait d'union le pronom sujet préposé et le pronom complément postposé au verbe ou au nominal.

Le groupe propose une graphie lise pour les formes comportant l'adjonction directe à un thème verbal ou nominal d'un pronom complément ou possessif avec chute de la consonne initiale du pronom (hokkam, hokte, bokte, baabam, mawna, mamilko).

C. TANASHEQ

I. CONSONNES

1. Constrictives vélaires (kh et gh)

Deux experts ont préféré g et g à kh et gh, respectivement, tout en reconnaissant la nécessité d'une harmonisation avec les autres langues du Mali. Les digraphes ont été retenus en séance plénière.

2. Constrictive sourde palatale (sh)

Un des experts a déconseillé l'utilisation du digraphe sh, lequel a néanmoins été adopté en séance de synthèse par l'ensemble des spécialistes.

3. Consonnes emphatiques

Les experts se sont penchés sur ce problème particulièrement difficile.

Plusieurs solutions ont été examinées pour la transcription des consonnes emphatiques, comme suit :

- (a) majuscules : D T S Z
- (b) croisées : d t s z
- (c) apostrophe : 'd 't 's 'z

Le groupe d'experts tamasheq s'est prononcé pour l'utilisation des lettres croisées.

II. VOYELLES

Deux problèmes se sont posés pour la transcription des voyelles :

- 1) voyelle centrale : le tamasheq possède un système vocalique à six timbres phonémiques différenciés, a, e, i, o, u et une voyelle centrale. La transcription de ce dernier phonème a donné lieu à une discussion au niveau du groupe d'experts tamasheq qui s'est mis d'accord sur la graphie suivante : ë. Cette graphie a été également discutée au niveau de l'ensemble des six groupes réunis à Bamako. En effet, le Kanuri possède également une voyelle centrale phonémique, transcrite /a/. La majorité des spécialistes réunis à Bamako a opté pour une transcription unifiée /a/ pour représenter les voyelles centrales des deux langues, tamasheq et kanuri.

2. longueur vocalique : les experts se sont mis d'accord pour recommander d'indiquer la longueur vocalique phonémique par le redoublement du symbole représentant la voyelle considérée (aa, ee, etc.) Cette graphie s'avère obligatoire pour marquer les formes verbales intensives.
3. nasale vélaire : la graphie /ŋ/ a été adoptée par le groupe d'experts.

III. PROBLEMES D'ORTHOGRAPHE

Les experts sont de l'avis qu'il serait souhaitable d'utiliser le trait d'union entre les verbes et les substantifs, d'une part, et les pronoms affixes personnels et les particules, d'autre part.

D. SONGHAY-ZARMA

I. CONSONNES

1. Consonnes palatales : Les spécialistes ont eu à se prononcer sur le choix à faire entre les transcriptions suivantes :

- c et j (déjà utilisés en République du Niger)
- ty, et dy,
- ky, et gy.

La majorité du groupe a préféré recommander ty et dy (ex. tyaa et dyari) ; néanmoins, il a été admis, pour des raisons pratiques, que o et j continueront à être utilisés au Niger.

Au niveau de la discussion en plénière, le groupe a manifesté son désir d'adopter une solution permettant d'harmoniser la graphie Songhay-Zarma avec la graphie préconisée pour les langues avoisinantes.

2. Nasale vélaire : La nasale vélaire en Songhay-Zarma est susceptible de se transcrire : ŋ, nh, et ñ. La graphie ŋ a été retenue pour des raisons d'harmonisation de transcription avec d'autres langues africaines.

3. Nasale palatale : La transcription ny a été adoptée sans discussion : ex. : nya "mère".
4. Consonnes géminées : Le groupe a estimé que certaines consonnes à l'état géminé, peuvent être représentées par un redoublement du graphe.

ex. : shenni (parole)
yedda (accepter)
fatta (sortir)

II. VOYELLES

1. Voyelles longues : Les spécialistes n'ont pas prévu de marquer les voyelles longues. En effet, ces dernières peuvent être longues dans un dialecte et courtes dans un autre. Egalement, il a été reconnu que certaines voyelles peuvent être longues dans un mot et courtes dans les dérivés de ce mot ou le contraire.

2. Diphthongues : Le Songhay-Zarma a trois diphthongues :

au, prononcé a-ou
eu, prononcé e-ou
ou, prononcé o-ou.

Quand le u (ou) est bref, le groupe d'experts a marqué sa préférence pour transcrire ce son par la lettre w, comme suit :

ex. : kurkaw, et non pas kurkau
tyew , au lieu de tyeu.

3. Contractions : En République du Mali, quand deux voyelles Songhay se suivent, il y a une contraction, et la première n'est pas articulée :

ex. : a ne a sé (donne le lin), devient : a na sé (région de Gao par exemple).

Les spécialistes ont discuté longuement sur le choix à faire entre les trois formes suivantes : a no a sé (on ne tient pas compte de la contraction dans un premier stade) a n'a sé, et a no-a sé. Ils ne sont pas tombés d'accord.

4. Tons : Certains mots ne diffèrent que par le ton. Les experts ont estimé qu'en choisissant des signes pour marquer la différence de ton, le problème de la transcription deviendrait plus compliqué et comme en Songhay-Zarma, il y a peu de mots ne différant que par le ton, il a été estimé qu'il était préférable de s'en tenir au contexte, pour l'interprétation.

E. HAUSA

I. CONSONNES

Le groupe d'experts est arrivé assez rapidement à un accord complet en ce qui concerne la transcription de la plupart des consonnes. Les spécialistes ont ensuite étudié avec beaucoup de soin les cas particuliers suivants :

1. Consonnantes glottalisées : b, d, k, ts (c'), 'y : Les experts se sont penchés avec attention sur les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de représentation des consonnes glottalisées. Le groupe a été unanime à recommander que ces sons soient clairement distingués. A cet effet, il a entendu avec satisfaction la déclaration d'Al Hadj Gana en ce qui concerne la disparition récente des lettres croisées dans le nouveau format de Gaskiya ta fi kwabo. Cette situation, qui n'est que temporaire, est due à des difficultés techniques faisant suite au transfert des opérations d'imprimerie du journal, de Malam à Zaria. Les experts se sont également mis d'accord sur l'utilisation d'un c' éjectif (variante de ts) pour certains dialectes, compte tenu de l'absence de cette variante dans la hausa standard.

Un des experts a instamment recommandé comme alternative au système largement utilisé à l'heure actuelle, l'emploi des lettres majuscules B D K S ou C et Y, et au cas où cette suggestion serait inacceptable, l'utilisation du système Barbory. Deux arguments en faveur de l'utilisation des majuscules ont été présentés : 1) que l'orthographe hausa soit conforme au principe phonémique : "une lettre pour chaque son" ; 2) que la forme de toute lettre spéciale nécessaire soit déterminée d'une façon uniforme. Or, le système actuel utilise un digraphe pour représenter le son (ts). De ce fait on emploie d'une façon arbitraire des lettres croisées pour certains sons et non pas pour d'autres sons pourtant semblables.

La solution préconisant l'utilisation de lettres majuscules pour les consonnes glottalisées et éjectives permet l'emploi cohérent d'une graphie distinctive pour chacun de ces sons et ceci d'une façon uniforme. Les lettres en question sont disponibles sur les claviers des machines à écrire ordinaires, et ceci dans des positions habituelles. La forme des lettres est telle qu'elles sont facilement identifiables par l'étudiant. Dans le domaine de l'imprimerie, de petites majuscules pourraient être utilisées sans supplément de prix, afin de rendre l'aspect du texte plus agréable. Par contre, l'utilisation de lettres majuscules pour transcrire des sons glottalisés implique qu'elles ne pourraient être utilisées en position initiale dans des noms de lieux ou de personnes, ni évidemment pas pour identifier le premier mot d'une phrase, comme signe de ponctuation. Eventuellement les premières lettres de noms propres pourraient être soulignées dans les textes dactylographiés et de tels mots pourraient être imprimés avec un espace plus large.

La majorité du groupe d'experts a rejeté les propositions mentionnées ci-dessus en considération des objections suivantes :

(a) Lettres majuscules : la régularité, le parallélisme et la simplicité de l'utilisation des lettres majuscules sont un argument majeur en leur faveur, mais un argument qui pourrait être dépassé par d'autres considérations. Les lettres crossées sont déjà très utilisées à la fois en Nigéria et au Niger ; modifier à nouveau ce système serait créer une source de confusions : ces lettres ont été aussi adoptées pour la transcription du peul. L'emploi de lettres majuscules en position médiane, et non pas au début de noms propres changerait considérablement la forme de ces derniers et pourrait les rendre difficiles à reconnaître. L'utilisation des lettres majuscules en position initiale, dans des noms de lieux et de personnes et pour marquer le début d'une phrase est un fait tellement solidement établi dans les langues européennes comme le français, l'anglais, l'allemand et le russe, que ce serait créer une sérieuse lacune de parallélisme et de transfert si les langues africaines étaient écrites en caractères latins sans utiliser de convention semblable ; et la valeur symbolique des lettres majuscules est si élevée - à la fois en Europe et en Afrique occidentale - que leur absence dans un système d'orthographe affecterait d'une façon sérieuse et négative les chances que ce système soit accepté en Afrique.

(b) Le système Bargery : En faveur du système de transcription Bargery, on a fait remarquer qu'il était cohérent, en accord avec le principe phonémique et qu'il permettait également l'utilisation de lettres majuscules pour identifier les noms de lieux et de personnes et souligner le début des phrases.

Le groupe d'experts a donné les raisons suivantes pour rejeter le système Bargery, qui utilise des digraphes composés d'une consonne et de l'apostrophe : 1. le système Bargery doit être considéré comme une solution dépassée du point de vue historique : 2. son utilisation rallonge la ligne écrite, ce qui est particulièrement inopportun dans le cas où des lettres doublées sont utilisées pour transcrire des voyelles longues, ainsi taadaddiiya

ferait taa'da'd'd'iyaa ou taa'da'd'diyaa ; 3. ce système prête à confusion avec les guillemets ; 4. les apostrophes sont plus sujettes à être oubliées dans l'écriture courante que des lettres nouvelles et distinctives.

Les lettres croisées sont assez facilement disponibles en Nigéria et à un prix modique, à la fois pour machines à écrire et pour l'imprimerie.

Remarques : Les graphèmes ts et 'y quoique formés d'une façon irrégulière ont au moins le mérite de ne pas être ambigus. Le groupe d'experts a pensé que si le "y croisé" est utilisé pour transcrire le peul, ce symbole pourrait être actuellement recommandé pour le hausa. Le groupe d'experts en outre suggère qu'il soit considéré ultérieurement de créer et de développer un s et un c croisés.

2. Consonnes palatalisées (sh, c, j, ky, gy, ky) : Après avoir délibéré, le groupe a recommandé que l'usage actuel soit maintenu comme illustré ci-dessus. La transcription sh n'est pas parfaite mais elle est préférable aux autres alternatives possibles. Le groupe a notamment recommandé que l'orthographe ch et tch ne soit pas admise comme alternative acceptable de c. Dans les quelques mots où se trouve une séquence s + h, tel que le nom propre Ishaku, il serait préférable, tout au moins dans les textes pédagogiques, d'utiliser un trait d'union entre le s et le h, afin de bien indiquer que le digraphe sh n'est pas voulu, ainsi : is-haku. Il n'y a évidemment aucune intention de la part des experts d'imposer une orthographe donnée pour transcrire les noms propres de personnes.

3. Consonnes labialisées (kw gw kw) : Le groupe d'experts a recommandé que ces digraphes soient acceptés comme tels, sans aucune modification au système de transcription actuel.

4. h et f : Le groupe d'experts a suggéré que l'utilisation du h soit limitée à la transcription du phonème /h/, sur la base déterminée éventuellement par des facteurs phonologiques ou même étymologiques. Le phonème p devrait être transcrit f dans toutes ses réalisations /h, f, p/ ; la lettre p devrait être supprimée. Il a été souligné avec force par un membre du groupe dont la langue maternelle est le hausa, qu'un programme éducatif énergique serait nécessaire pour diffuser cette nouvelle orthographe. Le groupe a noté que le digraphe hw et hy pouvait éventuellement être utile dans certains dialectes mais, que compte tenu du peu de connaissance disponible sur la distribution de ces variantes dans l'ensemble de la zone où le hausa est parlé, il serait par conséquent dangereux d'être trop strict dans la notation.

5. Stop glottal : Le groupe a insisté sur la nécessité de transcrire le stop glottal en position médiane et, si l'occasion le demande, doublé. Ainsi les deux formes suivantes sont structurellement parallèles l'une à l'autre : bugàa, pluriel hubbùgaa : 'aikàa pluriel 'a' 'aikaa ou 'a''aikaa.

Le groupe a suggéré de ne pas transcrire le stop glottal en position initiale dans l'orthographe courante : il a néanmoins fait remarquer qu'il devrait être transcrit dans les textes pédagogiques et que la meilleure façon de le transcrire est en utilisant un ʔ ou ʔ). Il est également suggéré d'utiliser l'apostrophe à cet effet. La double apostrophe peut être utilisée pour le stop glottal géminé. L'emploi de l'apostrophe, disponible dans les claviers de machines à écrire ordinaires, n'est pas entièrement satisfaisant à cause de sa disposition, celle-ci pouvant créer dans des cas particuliers une certaine ambiguïté. Pour cette raison, le groupe a souligné qu'il existe une certaine justification pour l'emploi de machines à écrire à espacements proportionnels pour la préparation de textes destinés à l'alphabétisation et reproduite par la méthode offset.

6. r : Le groupe d'experts a recommandé que la lettre r représente les deux phonèmes /r/ et /ʀ/, sauf pour la transcription scientifique de textes. Les raisons qui ont influencé cette décision sont les suivantes :

- a) L'utilisation fonctionnelle de cette distinction est assez réduite ;
- b) La situation varie d'un dialecte à l'autre sur le plan phonologique ;
- c) Des différences existent au sein d'un groupe paradigmatique pour certains mots, et la transcription d'allomorphes du même mot avec deux symboles différents introduirait des difficultés orthographiques supplémentaires pour le lecteur non averti.

7. m et n : Après avoir examiné les problèmes relatifs à la transcription de ces deux phonèmes, le groupe d'experts a recommandé la règle d'orthographe suivante :

- les nasales homorganiques devraient être transcrites m ou n respectivement suivant la nature précise de la consonne suivante, quand ces dernières sont placées médialement dans un mot. En position finale, elles devraient être transcrites n en dépit du fait qu'il y a une modification homorganique de la prononciation dans quelques réalisations. Quand le m en position finale est de nature étymologique, le symbole m devrait être maintenu dans l'orthographe.

exemple : taɓbayɛ, tandɛ, tankiiyaa

mais : an bā shī (sans tenir compte de la prononciation [am ba shi])
sun bā shī, etc.

mais : faī, 'livre sterling' ; mūtūm, 'personne'

8. Nasales syllabiques : Le groupe d'experts est d'avis que l'identification des nasales syllabiques devrait être évitée et

que la transcription in devrait être utilisée, ainsi -dinka, -dinsa plutôt que dnka, dnsa, 'n.

9. Gémination : Les experts estiment souhaitable que la gémination des sons consonnantiques soit maintenue et transcrite de la même façon qu'auparavant, en redoublant les lettres consonnes dans l'orthographe. Quand des digraphes sont utilisés, uniquement leur première lettre devrait être redoublée. Ainsi ssh, tts.

II. VOYELLES

1. Longueur vocalique et tons : Les experts du groupe hausa ont tenu à faire remarquer qu'il est acceptable de marquer la longueur vocalique dans des textes classiques, légaux et pédagogiques, soit par un trait au-dessus de la voyelle (macron), soit en redoublant la lettre de la voyelle.

L'utilisation du macron peut être intégrée dans le système déjà utilisé couramment en Nigéria et peut être prise en considération dans les examens en langue hausa. Dans ce dernier cas, on demanderait à l'élève de noter les tons dans un texte donné.

Par contre, le système utilisant le macron a un inconvénient du point de vue typographique. Chaque lettre doit être disponible sous cinq formes différentes, faisant un total de 25 matrices nécessaires pour transcrire un système vocalique à cinq unités. Dans le cas où les voyelles longues seraient transcrites en utilisant les digraphes, les lettres voyelles auraient besoin de deux formes au plus, du point de vue typographique, et 10 matrices seulement seraient nécessaires pour un système vocalique à cinq unités. Par contre, la longueur totale du texte serait considérablement augmentée.

L'identification des voyelles longues en position finale est encore à l'étude. Dans une certaine mesure il semblerait désirable de distinguer les contrastes connus des voyelles longues et courtes en position finale.

2. Diphthongues : Après une longue discussion, les experts ont décidé de ne pas recommander de modifications au système existant à l'heure actuelle. Le groupe a néanmoins noté qu'il serait logique de considérer les suggestions par lesquelles les diphthongues ai et au seraient écrites ay et aw, tout au moins en position médiane, et que i et u (ii et uu) seraient transcrites iy et uw.

A cet effet, les raisons suivantes ont été considérées :

(a) Ces modifications d'orthographe permettraient un certain parallélisme avec la transcription ajami (en caractères arabes), laquelle est utilisée par un nombre considérable de locuteurs hausa depuis leur tendre enfance.

(b) Ces modifications rendraient explicite aux débutants la formation d'un nombre assez important de formes plurielles et aussi de certaines formes spéciales, du fait de leur apparence semblable,

ex. : taykiy, pluriel tayàakaa ;
kyawree, pluriel kyawàaree ;
duwtsèe, pluriel duwàatasuw ;
miykiy, pluriel miyàakuw.

et aussi les formes spéciales :

say dà, de sayad dà,
diy dà, de ciyad dà.

Les experts ont néanmoins pensé que cette transcription, toute logique qu'elle soit, ne serait peut-être pas acceptable à la Commission de la langue hausa de Nigéria. Il a été souligné que la transcription des diphthongues et des voyelles longues en position finale, de cette manière, introduirait certaines difficultés qui ne pourraient être résolues qu'après avoir fait une étude approfondie du phonème de longueur vocalique en position finale. Par

contre, les experts ont tenu à faire observer que cette recommandation est indépendante de la façon dont on pourrait transcrire les sons vocaliques longs aa, ee, oo, lesquels ont un statut phonologique différent de ii et de uu.

3. Tons : Le groupe d'experts a recommandé que tous les pronoms sujets soient clairement transcrits du point de vue du ton et de la longueur vocalique quand ils sont utilisés dans des phrases au subjonctif et au deuxième futur. Les experts ont considéré qu'il était essentiel de marquer les tons et la longueur vocalique dans ces contextes mentionnés ci-dessus, et ceci même dans les publications de caractère populaire et dans les journaux, pour les raisons suivantes :

(a) Il est à souligner que les modes d'expression en hausa, comme dans d'autres langues, sont exprimés par un ensemble et une corrélation de formes verbales de temps différents dans des phrases se suivant dans un texte donné. Nous ne connaissons que fort peu de langues dans le monde dans lesquelles l'orthographe utilisée neutralise les distinctions entre autant de temps que pour le hausa, où la forme du pronom sujet est la façon principale de les identifier. Les formes utilisées à l'heure actuelle ka, ya et ta peuvent indiquer quatre différents temps (cinq pour certains dialectes) et la forme na peut indiquer trois différents temps (quatre pour certains dialectes).

(b) Une telle confusion orthographique est un facteur négatif qui a découragé l'apprentissage du hausa écrit. Cette confusion a également rendu difficile le contrôle des examens, puisque en général les examinateurs tendent à donner aux étudiants le bénéfice du doute - des étudiants qui probablement n'utilisent pas les temps d'une façon correcte.

(c) Une ambiguïté considérable est créée même pour un locuteur de hausa quand ce dernier lit les textes publiés, et cette ambiguïté est très apparente pour un hausa averti. Il nous semblerait désirable en principe qu'un auteur évite d'induire ses lecteurs en erreur en ce qui concerne un aspect aussi important que les temps.

(d) Le groupe d'experts a recommandé que soient identifiés, d'une façon très stricte, les pronoms utilisés dans des phrases au subjonctif et au deuxième futur, que ces pronoms soient marqués avec un accent grave et un accent circonflexe respectivement. Ceci s'applique également aux pronoms pluriel non ambigus du point de vue orthographe, pronoms qui seraient identifiés de la même façon pour des raisons de régularité. Les exemples suivants serviront d'illustration aux formes orthographiques pouvant être prises par un pronom sujet ordinaire :

- ya = ya

yà = yà

yā = yaa

yâ = yâa

yâ = yaâ

III. SEPARATION DES MOTS

Le groupe d'experts regrette de ne pas avoir eu assez de temps pour discuter du problème technique se rapportant à la division des mots, particulièrement en ce qui concerne les temps progressifs. Il a été recommandé que le morphème na devrait être écrit d'une manière séparée, de façon analogue à la forme fonctionnelle comparable : ba qui est toujours écrite d'une façon séparée, et ke également.

Le fait que dans ces trois constructions l'élément pronominal est souvent omis, est une raison supplémentaire qui a poussé les experts à recommander que ces pronoms soient écrits d'une façon disjonctive quand ils existent. Exemple :

sarkii ya nàa zuwàaa, "le roi arrive"

peut être transcrit :

sarkii nàa zuwàa.

Les formes suivantes sont recommandées :

i na zuwa

ka na zuwa

ki na zuwa

ya na zuwa.

Remarque : Le pronom à la première personne du singulier :

Quoique la forme (i + na) ne soit pas compatible avec l'orthographe du subjonctif, in (+ na), le fait que ces deux formes représentent un son syllabique nasal prononcé d'une façon identique, la distinction orthographique entre ces deux formes est recommandée, afin d'éviter toute ambiguïté dans le texte. Exemple :

i na gudu	je suis en train de courir
in na gudu	si je courais.

F. KANURI

I. CONSONNES

Les experts ont fait observer qu'il existe peu de problèmes en ce qui concerne la transcription des consonnes en kanuri. Néanmoins, ils ont fait part des remarques suivantes qui devraient être prises en considération par les autorités compétentes :

(1) h : Les mots d'origine arabe comme "hal", voulant dire "caractères" sont intégrés dans la langue kanuri. De ce fait, les experts ont recommandé l'utilisation du symbole h pour transcrire ces mots d'emprunt.

(2) p : Pour des raisons identiques, les experts ont recommandé l'utilisation de la lettre p pour transcrire des mots dérivés ou empruntés de langues européennes, exemple : "pampam" = pompe.

(3)) : Afin de distinguer la nature disyllabique d'une séquence de deux voyelles se suivant à l'intérieur d'un morphème, le groupe d'experts Kanuri a suggéré l'utilisation du symbole /'/.

Les experts sont également conscients de la nature facultative de ce symbole, qui pourrait être rejeté pour des raisons de standardisation, dans un intérêt national. Tout particulièrement, on considère qu'il n'y a pas d'occlusive glottale entre deux voyelles, exemple :

"sa'a" : "tissage".

(4) Le groupe d'experts a cru bon de souligner qu'il est souhaitable de transcrire le "g" inter-vocalique, qu'il s'agisse de textes imprimés ou écrits :

"laga" = quelque

"sandiga" = eux

"fogo" = nuage

(5) La consonne nasale velaire /n/ pourrait être transcrite /ng/, quoique ce même digraphe soit également utilisable pour la séquence nasale velaire + consonne sonore velaire :

"ngalngin" = je suis en train de mesurer

"ganga" = tambour

(6) Les experts ont suggéré que la prénasalisation soit transcrite respectivement par un /n/ ou un /m/ suivant la nature de la consonne sonore les précédant :

"mbeji"	= il y a
"nddbu"	= nocud
"ganga"	= tambour
"nje"	= pot
"nzaru"	= libération, contribution, donation.

(7) La nasale palatale pourrait être transcrite sur le plan pratique par le digraphe /ny/

"nyiga" = mariage

II. VOYELLES

1. Le kanuri a un système vocalique composé de six voyelles phonémiques, comme suit :

a e i o u et .

Ce dernier phonème est une voyelle centrale dont la transcription a été normalisée depuis déjà un certain temps et qui ne suscite pas de difficultés insurmontables dans le domaine de l'imprimerie.

2. Tons

Les experts du groupe d'études kanuri estiment que la transcription des tons dans les textes (tons hauts, tons bas, tons descendants et tons montants) n'est pas essentielle au locuteur dont la langue maternelle est le kanuri. Par contre, il a semblé désirable qu'une explication complète et approfondie du système des tons du kanuri soit traitée dans une grammaire aux objectifs pédagogiques.

(b) Lexiques, comprenant environ 2.000 mots de vocabulaire de base, afin de fixer l'orthographe.

(c) Syllabaires ; fiches de calcul ; brochures éducatives relatives à l'éducation de base : éducation civique, hygiène, agriculture, élevage, géographie, etc. ; publications mensuelles donnant des nouvelles d'actualité ; manuels et recueils de textes de lecture adaptés de la littérature et des traditions orales.

Les spécialistes ont suggéré la révision des manuels d'alphabétisation déjà existants, en tenant compte de la nouvelle orthographe. A cet effet, il a été recommandé qu'une aide internationale soit accordée pour dédommager les Etats devant procéder à des modifications de leur matériel d'alphabétisation en conséquence des nouvelles graphies recommandées à Bamako.

B. FORMATION DU PERSONNEL

Les six groupes d'experts ont été unanimes à souligner le caractère d'urgence de la formation de cadres techniques africains dans le domaine de la linguistique appliquée, notamment pour les recherches nécessaires pour l'élaboration de matériel didactique destiné à l'alphabétisation des adultes.

Cette formation est à envisager à deux niveaux :

1. Bourses d'études au niveau universitaire
2. Stages de formation destinés aux cadres moyens des services d'alphabétisation.

Les spécialistes et les représentants des Etats africains présents à Bamako ont pris connaissance avec vive satisfaction du programme de linguistique africaine élaboré par l'Unesco pour 1967-1968, et ils ont émis le vœu que le nombre de bourses d'études soit considérablement renforcé.

C. RECHERCHES LINGUISTIQUES CONNEXES

Certains groupes d'experts ont souligné l'importance de projets de recherches, qui devraient être encouragés, dans le cadre d'un programme de développement linguistique. Ayant pris connaissance de ces projets, les représentants des services officiels de l'alphabétisation ont insisté, d'un commun accord, sur la nécessité de poursuivre ces études à des fins pratiques. Ont été mentionnés en particulier :

1. Recherches sur le vocabulaire de base utilisé par les adultes dans des milieux différents ;
2. Recherches dialectales ;
3. Recherches socio-linguistiques ;
4. Anthroponomie et toponomie ;
5. Interférences linguistiques à l'apprentissage d'une deuxième langue.

CONCLUSION

Les spécialistes ont adopté en séance plénière les recommandations et les grandes lignes d'un programme de travail pour le développement des langues considérées à des fins d'alphabetisation, en formulant le souhait que la tâche à accomplir soit menée à bien grâce à la participation financière des Etats intéressés et des organismes internationaux.

Conscients des progrès accomplis aux cours des séances de travail organisées lors des réunions d'Accra et de Bamako, les groupes de spécialistes ont souhaité qu'il leur soit possible désormais de se réunir périodiquement pour poursuivre de fructueux échanges de vues et faire le point de l'avancement du programme présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance après qu'ait été votée à l'unanimité une motion de remerciements au Gouvernement du Mali, à l'Unesco et à ses représentants.

ANNEXE 2.

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Dr. David W. Austin
School of Oriental and African Studies University of London
London, U.K.

M. Oumar Ba
Directeur de l'Institut des sciences humaines de Mauritanie
St-Louis, Sénégal

S. Exc. M. Amadou Hampâté Ba
Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire
Membre du Conseil exécutif de l'Unesco
Abidjan, Côte d'Ivoire

R.P. Balenghcin
Centre linguistique
Faladye, Mali

Mme Balevolova
Afrika Institut
Université de Moscou
Moscou, URSS

Dr Charles Eird
Institut des sciences humaines du Mali
Bamako, Mali

Mme G. Calame-Griaule
Centre national de la recherche scientifique
Paris, France

Mme J. Calvet
GLAD
Université de Dakar
Dakar, Sénégal

M. Ousmane Cisse
Directeur, Institut des sciences humaines du Mali
Bamako, Mali

M. Bakary Coulibaly
Professeur de lettres
Ecole normale supérieure
Ouagadougou, Haute-Volta

M. M.A. Coulibaly
Directeur du Service d'alphabétisation
Ministère de l'éducation
Niamey, Niger

M. Eldridge Mohamadou
Centre fédéral linguistique et culturel
Yaoundé, Cameroun

Alhaji Abba Jiddum Gana
Chairman, Gasikiya Corporation
Zaria, Nigeria

Professeur Claude Couffe
Ecole nationale des langues orientales vivantes
Paris, France

M. Ahmed M. Aq Harnany
Service d'alphabétisation
Ministère de l'éducation nationale
Bamako, Mali

Dr. Carl Hoffmann
Acting Head, Department of Linguistics
and Nigerian Languages
Ibadan University
Ibadan, Nigeria

M. Maurice Rouis
Centre national de la recherche scientifique
Paris, France

Professeur A. Kirk-Groene
Head, Department of Modern Languages
Ahmadu Bello University
Zaria, Nigeria

Professeur P.F. Lacroix
Ecole nationale des langues orientales vivantes
Paris, France

M. Faconcy Ly
Service d'alphabétisation
Ministère de l'éducation nationale
Bamako, Mali

Professeur Vincent Monteil
Directeur de l'IFAN
Dakar, Sénégal

M. Demba N'Daw
Répétiteur de bambara
Ecole nationale des langues orientales vivantes
Paris, France

M. Condotto Menckhaly-Camara
Chargé de recherches
Institut national de recherche et de documentation
Conakry, Guinée

Mr. F.W. Parsons
Lecturer in Hausa
School of Oriental and African Studies,
University of London
London, U.K.

Dr. Karl G. Prause
Professeur de langue berbère
Université de Copenhague
Copenhague, Danemark

R.P. Prost
Mission catholique
Gao, Soudan

M. Jean Rouch
Directeur, Centre des études humaines
Niamey, Niger

Mr. S. Sauvageot
Faculté des lettres
Université de Dakar
Dakar, Sénégal

M. Ibrahim Alpha Sow
Répétiteur de peul
Ecole nationale des langues orientales vivantes
Paris, France

Mme V. Tokarakaja
Chargée de recherches
Institut d'ethnographie
Académie des sciences
Leningrad, URSS

M. Mahamane Touré
Service d'alphabétisation
Ministère de l'éducation nationale
Bamako, Mali

M. Kamory Traore
Responsable du programme d'alphabétisation
Secrétariat général de la jeunesse et des sports
Conakry, Guinée

Dr. A. Vorbichler
Professeur des langues africaines,
Seminar für Afrikanische Sprachen und Kulturen
Universität de Hambourg, Allemagne fédérale

M. Nalam N.S. Wali
Secretary, Hausa Language Board
Ministry of Education
Kaduna, Nigeria

Pasteur Zimmermann
Mission protestante
Gao, Soudan

SECRETARIAT DE L'UNESCO

M. N. Bammate, CLT

M. J.L. Ferru, D P

M. R. Hurel, CLT

Mme. M. Mizrahi, CLT.

ANNEXE II.

ORDRE DU JOUR

1. Séance d'ouverture des travaux
2. Election du président
3. Election de deux vice-présidents et d'un rapporteur général
4. Constitution des groupes de travail pour chacune des langues à considérer
5. Election du président et du rapporteur pour chaque groupe de travail
6. Mise au point d'une transcription normalisée pour chaque langue
7. Elaboration d'une liste de vocabulaire de base
8. Examen des besoins et des moyens à mettre en oeuvre pour le développement linguistique des langues considérées
9. Mise au point du rapport de chaque groupe de travail
10. Réunion de synthèse : adoption des rapports des groupes de travail
11. Séance de clôture.

ANNEXE III.

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE DES LINGUISTES
PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE MADEIRA KEITA

C'est en effet à la demande de M. Amadou Hampâté Bâ, membre malien du Conseil exécutif, que le problème de la transcription des langues africaines a été inscrit à l'ordre du jour de la 70e session de cette instance. La résolution adoptée en la matière à l'issue des discussions a été suivie d'un congrès linguistique, réuni à Accra du 5 au 10 avril 1965, dont les recommandations sont transmises à cette conférence pour recherche des modalités pratiques d'application. L'occasion est donc bonne pour témoigner au Conseil exécutif et à tous ceux qui ont permis la prise en considération du problème, l'expression de la gratitude du Mali.

Outre ce sentiment de fierté nationale, notre pays, qui a eu l'honneur d'être choisi par le Fonds spécial des Nations Unies pour une expérience-pilote d'alphabétisation, a conscience de tout ce que la transcription des langues nationales pourra apporter à cette campagne. Plus personne ne doute que la capacité de lire et écrire soit un facteur primordial du développement politique, économique et culturel. Mais peu savent encore que le recours aux langues nationales contribuera à accélérer l'alphabétisation des masses et la prise de possession de l'outil essentiel de leur promotion. C'est dire tout l'espoir que le Gouvernement malien et tous les pays africains fondent sur vos travaux.

Autre raison de satisfaction pour notre peuple : la Conférence d'unification et de transcription des alphabets des langues africaines comble une attente de la réforme malienne de l'éducation. Le souci majeur qui a motivé cette révolution a été celui d'asseoir l'Education nationale sur les besoins et les valeurs propres du pays. Or c'est un lieu commun de répéter que les langues constituent le dépôt et le véhicule précieux du patrimoine

que notre système d'éducation se propose de féconder et insérer dans le contexte du progrès moderne.

Comment enfin ne pas souligner que la rencontre des experts d'Afrique et d'autres continents contribuera à renforcer les liens de coopération culturelle dans un monde où la compréhension mutuelle et la mise en commun des moyens deviennent chaque jour des nécessités impérieuses ?

De par sa situation géographique et son destin historique, le Mali connaît tous les traits caractéristiques des peuples et des langues d'Afrique, singulièrement la diversité des groupes ethniques comme celle des parlers. Le Mali a été, par ailleurs, le théâtre des tentatives d'unification et de constitution de grands ensembles, notamment grâce au rôle joué par certaines ethnies dans les empires du Ghana, du Mali et de Gao. La politique de l'Union soudanaise-RDA avant et après l'accession à l'indépendance a donc été dans le même sens d'unification. Il demeure néanmoins que les 4 millions et demi de Maliens parlent de nombreuses langues appartenant à des familles linguistiques différentes. La République a de ce fait adopté la langue française comme langue officielle et langue d'enseignement. S'il fallait trouver d'autres justifications à cette option, on mettrait l'accent sur les avantages inhérents au français, langue de grande diffusion mondiale, de culture ancienne et moderne.

Nonobstant la nécessité historique de ce choix, le Mali n'a jamais entendu rééditer la politique d'assimilation culturelle en niant ou seulement en minimisant les potentialités contenues dans les langues maliennes. Si des difficultés de tous ordres ont empêché la sélection et l'érection de l'une d'elles au rang de langue officielle, il demeure que nous avons toujours eu conscience de leur pouvoir émotionnel qui, si elles étaient pratiquées par les auteurs, serait source féconde d'inspiration et de génie.

Il demeure que ces langues recèlent des trésors insoupçonnés de littérature orale et de sagesse africaine qu'il est temps de colliger et sauver de disparition imminente. Il demeure qu'elles sont porteuses de valeurs de civilisations sans lesquelles les Africains iraient mutilés au rendez-vous de la culture universelle, sans lesquelles nous serions seulement récepteurs là où nous devrions être en même temps actifs participants.

Le Mali a donc admis, que dans sa pédagogie, le recours aux langues nationales soit autorisé chaque fois que leur concours permet l'appréhension de nuances de pensée inaccessibles autrement, chaque fois que l'apport au patrimoine culturel universel est le résultat assuré de cet emploi.

Bien plus, le Mali a, dans le domaine de l'alphabétisation des adultes, déjà généralisé la rédaction de fiches de lecture utilisant la transcription du bambara, motivation dont les effets maintenant visibles ont été le vif intérêt suscité pour l'apprentissage, les progrès rapidement réalisés et qui justifient le titre évocateur "Kalan-cadi" ! C'est grâce à cet engouement que plus de 150 postes d'alphabétisation avaient pu se créer tant dans les milieux urbains industriels que dans les milieux ruraux.

Aujourd'hui, à la suite de la campagne entreprise avec l'aide du Fonds spécial, cet effort se trouve accru et rationalisé par la création d'un centre national et de sept centres régionaux pour la production du matériel didactique et pour la formation du personnel enseignant. Demain, grâce à vos travaux, cette oeuvre sera dotée d'un moyen d'action irremplaçable qui en accélérera l'extension et en assurera l'efficacité.

Nous avons enfin au Mali, avec des moyens modestes, entrepris la transcription de langues maliennes par coopération bilatérale avec l'URSS, la République démocratique allemande et les Etats-Unis d'Amérique. C'est vous dire, Mesdames, Messieurs, quel cas nous faisons de l'objet qui vous réunit. Cette action passée,

ajoutée à l'expérience acquise par notre participation à tous les congrès linguistiques, nous met à l'aise pour dire ce que nous souhaiterions voir sortir de vos assises.

L'élaboration d'alphabets avec des caractères latins pour un certain nombre de langues ou de groupes paraît devoir être l'objectif premier.

Les experts devraient mettre au point, pour chacune des langues considérées, un vocabulaire de base, à l'instar du "français fondamental" dont on a estimé en d'autres temps qu'il contenait le minimum essentiel et suffisant pour comprendre autrui et s'exprimer. Cette délimitation nous paraît correspondre à un souci d'harmonisation et d'efficacité pédagogique. Sans un lexique fixé et connu, il serait en effet vain d'envisager l'enseignement d'une langue.

L'Afrique entière attend de vos travaux la possibilité d'en exploiter les résultats.

D'abord pour utiliser les langues maternelles à l'alphabétisation rapide des adultes selon les principes recommandés par la réunion d'experts de décembre 1964 à Ibadan au Nigéria.

Ensuite pour entreprendre la production de manuels et de moyens d'enseignement, l'élaboration de pédagogies appropriées.

Linguistes, spécialistes et universitaires venus du monde entier, notre continent compte sur vous pour l'aider à résoudre les graves problèmes auxquels il est confronté. L'intérêt scientifique que vous avez porté aux questions linguistiques, le désintéressement dont vous avez fait preuve sont garants des succès que vos assises remporteront.

Laissez-moi vous dire de surcroît que vous pouvez avoir la conscience tranquille de ne travailler aucune culture. Les langues adoptées par l'Afrique n'ont rien à redouter de celles africaines que vous allez fixer. L'apport de la contribution africaine sera fécond et enrichissant pour le patrimoine culturel universel qui admet la diversité complémentaire.

C'est donc au nom du Mali, de l'Afrique et de l'humanité entière que nous saluons vos assises et leur souhaitons plein succès.

Quant au Fonds spécial des Nations Unies et à l'Unesco, nous leur exprimons notre profonde gratitude pour cette campagne qui couronne leur vocation et lui donne toute sa signification.

Vive la coopération pour la culture et la paix !

ANNEXE IV.

DISCOURS DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE DES LINGUISTES
PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ABDOULAYE SINGARE

Monsieur le Représentant du BAT de l'ONU,
Monsieur le Représentant du Directeur général de l'Unesco,
Excellences, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Il y a quelques jours, le Ministre Mamadou Madeira Keita, président du Comité national de direction culturelle et sociale ouvrait la séance inaugurale de vos travaux en vous souhaitant la bienvenue au nom du peuple malien, son parti et son Gouvernement.

Aujourd'hui l'honneur m'échoit de prononcer le discours de clôture de votre conférence et je m'en réjouis profondément. Ma satisfaction est d'autant plus grande lorsqu'après 5 jours de travail acharné, vous avez abouti à un accord sur les transcriptions de certaines de nos langues nationales et surtout dans le cadre où, dès le départ, nous avons situé nos conceptions du problème, à savoir l'utilisation de l'alphabet latin, celle du minimum de signes simples possibles pouvant servir au maximum possible de langues africaines.

Comme l'Unesco l'avait souligné au début de cette conférence, nos Gouvernements attachent une importance capitale à la normalisation de l'orthographe de ces langues. Il nous a été difficile jusqu'à présent de pouvoir engager une action décisive, de définir avec beaucoup d'assurance la place que nous entendons réserver à ces langues. En effet, il nous a manqué, jusqu'à présent, non seulement les transcriptions mais aussi les ouvrages fondamentaux nécessaires pour la planification de notre effort dans ce domaine. Les Gouvernements africains, je le souligne encore une fois, sont trop conscients de leur responsabilité pour s'engager à la légère dans une entreprise sans avoir, au préalable, réuni tous les éléments d'information nécessaires et également sans s'assurer de la disponibilité des moyens engagés.

Les résultats obtenus : Je ne suis pas moi-même linguiste, mais j'ai suivi avec beaucoup d'attention les progrès de vos travaux. J'ai essayé d'analyser vos conclusions et vos recommandations, en ce qui concerne la normalisation des orthographes de nos langues nationales. Même pour un profane, il est évident que les problèmes à résoudre étaient très complexes. Nous osions à peine espérer que vous arriveriez à les résoudre tous. Il ne s'agissait pas seulement d'arriver à une solution valable sur le plan technique mais aussi à en trouver une qui soit acceptable à tous les niveaux. Les choix d'alphabets n'étaient pas faciles car, dans certains cas, il fallait tenir compte d'impératifs économiques et aussi, j'insiste sur ce point, également des facteurs historiques. En ce qui concerne les langues hausa, kanuri et peul, nos amis du Nigéria ont publié des textes en ces langues depuis une cinquantaine d'années. Les conventions établies, les usages, les habitudes prises par ces populations, devaient être pris en considération. D'autre part, en ce qui concerne la transcription choisie pour les langues mandingues, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le dilemme posé pour la transcription des voyelles. Je suis heureux de constater que les représentants d'Etats africains et les linguistes sont arrivés à une solution raisonnable et pratique, autant qu'une telle chose soit possible. En effet, représenter sept sons cardinaux par cinq signes vocaliques nous semblait, à nous autres profanes, un problème presque insoluble. Nous avons partagé votre inquiétude, vos soucis de formuler une solution à la fois scientifiquement justifiable et économiquement viable.

Compte tenu des investissements déjà engagés par nos amis guinéens, je tiens à souligner ici notre profonde sympathie et notre reconnaissance pour leur attitude coopérative et leur compréhension. En effet, nous sommes conscients des sacrifices que la solution adoptée implique à leur niveau.

La coopération inter-africaine • Comme l'a souligné le ~~président du Directeur général~~ de l'Unesco, dans l'allocution qu'il a prononcée à son arrivée à Bamako, un des éléments les plus frappants qui se dégage de ce projet, c'est l'esprit de coopération, à l'échelle inter-africaine et également à l'échelle internationale, qui a animé les participants, que ceux-ci soient des linguistes universitaires ou des responsables africains de l'alphabétisation. Dois-je vous rappeler que le Mali, dans les assises internationales, s'est toujours associé à toutes les initiatives suscitées par les pays africains, pour renforcer l'unité de notre continent pour l'affirmation de sa personnalité propre dans le concert des nations. Cette volonté farouche commune à tous les Africains, vient de se concrétiser une fois de plus sur le plan culturel par la tenue de cette réunion pour la transcription et l'unification des alphabets.

Nous avons toujours insisté sur l'aspect pratique et concret, sur le réalisme qui doit présider à cette entreprise linguistique. Grâce aux contacts pris et aux travaux entrepris en commun à Bamako, nous espérons pouvoir renforcer cette coopération pour élaborer ensemble les projets linguistiques nécessaires. A l'occasion des stages de formation, des cadres se joindront à leurs collègues venus d'autres pays voisins, pour approfondir l'étude de leurs problèmes. Nous voudrions pouvoir renforcer cette coopération à l'échelle de l'assistance technique afin d'élaborer le matériel didactique dont nous avons besoin.

Coopération internationale : Nous sommes également conscients du fait que la mise en oeuvre de tous ces projets nécessitera une étroite coopération à l'échelle internationale. Nous tenons à associer à nos efforts des spécialistes des universités des pays du monde entier. Sur le plan économique, nous espérons que les Nations Unies et les agences spécialisées, conscientes des efforts que nous entreprenons nous-mêmes, voudront bien nous apporter les moyens supplémentaires dont nous avons tous besoin pour mener cette tâche à bon terme. J'ai parlé tout à l'heure de l'importance que mon Gouvernement attache

à la formation des spécialistes africains. Nous avons besoin de cadres à plusieurs niveaux. Si nous voulons, dans un avenir immédiat, pouvoir disposer de cadres moyens afin d'animer nos campagnes d'alphabétisation, nous ne sommes pas moins conscients de l'urgence qu'il y a de former de jeunes spécialistes africains au niveau universitaire. C'est pourquoi, mon Gouvernement, en particulier, espère que parallèlement aux stages de formation, des bourses seront également attribuées dans le cadre du programme Unesco.

En conclusion, le Gouvernement espère que l'Unesco réunira à nouveau ces groupes de travail et leur assurera une continuité d'action. L'esprit de coopération qui s'est manifesté au cours de cette réunion doit se perpétuer.

Je ne saurais terminer sans renouveler nos sincères remerciements à l'Unesco en la personne de son éminent Directeur général, notre ami René Maheu, qui, rompant avec la routine, a toujours essayé d'analyser les besoins des pays en voie de développement que sont les nations africaines afin d'y apporter les solutions inspirées par elles-mêmes. Ces remerciements vont également à tous ses collaborateurs et à tous les spécialistes de la linguistique présents qui, par leur présence, marquent tout l'intérêt qu'ils portent aux problèmes africains.

Vive la coopération internationale pour la science et la culture./.

ANNEXE V.

LISTE DES DOCUMENTS

1. UNESCO/CLT/BALING/1 - Ordre du jour
2. UNESCO/CLT/BALING/2 - Règlement intérieur
3. UNESCO/CLT/BALING/3 - Rapport sur la transcription des langues nationales pour l'alphabétisation des adultes au Niger - Professeur P. F. Lacroix.
4. UNESCO/CLT/BALING/4 - Propositions d'orthographe pour une langue mandingue - Maurice Houis
5. UNESCO/CLT/BALING/5 - Summary of a meeting of experts on the use of the mother tongue for literacy - University of Ibadan
6. UNESCO/CLT/BALING/6 - Possibilités de simplification des transcriptions des langues africaines - Professeur Maurice Swadesh
7. UNESCO/CLT/BALING/7 - Le problème de la division des mots : orthographe des langues africaines - Professeur Hans Wolff
8. UNESCO/CLT/BALING/8 - Comment écrire les langues africaines ? Phonologie et orthographe - Maurice Houis
9. UNESCO/CLT/BALING/9 - Notes on the theory of orthography unification - Dr J.M. Stewart
10. UNESCO/CLT/BALING/10 - Recherches sur listes lexicales vers un vocabulaire de base - Professeur P.F. Lacroix
11. UNESCO/CLT/BALING/11 - Problèmes de lexicographie - Geneviève Calame-Griaule
12. UNESCO/CLT/BALING/12 - Rapport final.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1966-02-28

REUNION D'UN GROUPE D'EXPERTS POUR L'UNIFICATION DES ALPHABETS DES LANGUES NATIONALES

UNESCO

<http://archives.au.int/handle/123456789/6282>

Downloaded from African Union Common Repository